

Montigny

notre commune



Villes et Villages Fleuris
LE LABEL NATIONAL DE LA QUALITÉ DE VIE



Le parc Launay en fête !



Ville de
Montigny
Lès Corneilles

**RENTRÉE
SCOLAIRE**
Les écoles
rénovées

Lire p8



ZINA LEMMOUCHI
Championne d'Europe
de boxe française !

Lire p14

ACTUALITÉS

AMÉNAGEMENTS

ARROSAGE



La Ville adapte ses pratiques pour l'entretien de ses espaces verts. Un arrosage automatique a été installé le long de la place du 19 mars. Comparée à l'arrosage au tuyau, l'irrigation automatique est bien plus économique et permet ainsi une gestion raisonnée de l'eau. Les jardinières de l'Hôtel-de-Ville ont également été équipées d'un système d'arrosage automatique en goutte-à-goutte au mois d'août. Le système se déclenche à heure fixe pendant quelques minutes seulement. Les massifs de fleurs face à l'Hôtel-de-Ville sont aussi équipés.

VÉGÉTALISATION



Le verdissement de la cour de l'école Van Gogh se poursuit. Après les plantations d'arbres et la déminéralisation de la cour de l'école maternelle, du gazon a été semé au niveau de l'aire de jeux, côté rue Van Gogh, pour permettre notamment aux eaux pluviales de s'infiltrer et limiter la réverbération en été.

ET AUSSI...

- Dans le cadre du réaménagement du quartier Lalanne, les réseaux de fils aériens (électricité, fibre...) sont toujours en cours d'enfouissement, rue Simone Eiffes. Les travaux se poursuivent jusqu'à la fin septembre rue Serge Launay.

- L'enrobé de la chaussée rue Victor-Hugo a été refait en juillet, entre l'impasse Victor-Hugo et la rue du Général-de-Gaule.

- Deux traversées piétonnes ont été créées avenue Fernand-Bommelle.



BANCS



Quatre nouveaux bancs publics ont été installés cet été dans le cimetière paysager, rue de la République. De nouvelles chaises et bancs seront prochainement installés Promenade des impressionnistes, dans le cadre du budget participatif.

BOÎTES À LIVRES



Deux nouvelles boîtes à livres ont été installées début août, rue Auguste Renoir à côté de l'arrêt de bus situé devant les jardins familiaux et sur le parvis de la gare de Montigny Beauchamp. Ce projet est une idée citoyenne déposée dans le cadre du budget participatif. N'hésitez pas à emprunter ou à déposer des livres ! La ville compte désormais cinq boîtes à livres dont vous pouvez retrouver l'implantation précise sur la carte des équipements communaux sur montigny95.fr (carte interactive en bas de la page d'accueil, catégorie culture).

HÔTEL-DE-VILLE



La salle des mariages de l'Hôtel-de-Ville a été entièrement rénovée cet été. Le parquet a été remis à neuf et les peintures des murs et plafonds ont été refaites.



Édito

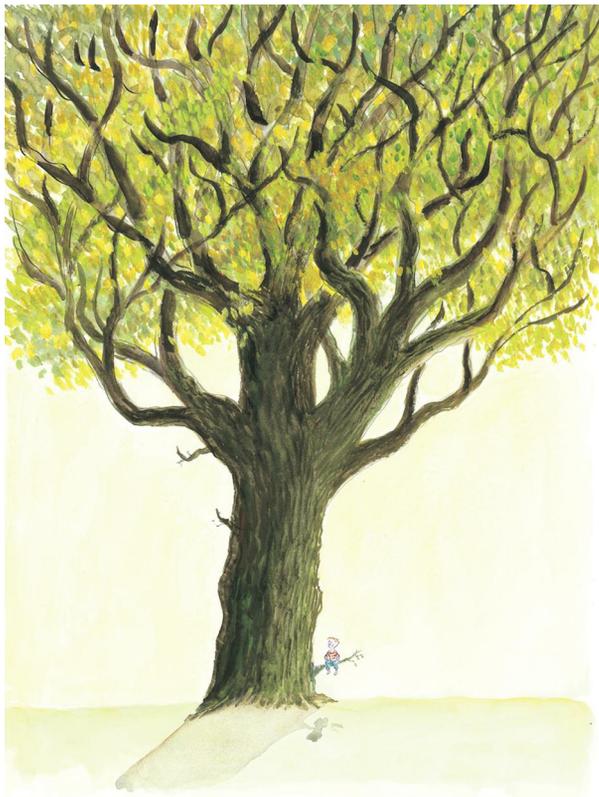
Jean-Noël Carpentier,
votre maire

Le mois de septembre rime avec rentrée scolaire et fin des congés. J'espère que vous aurez été nombreux à pouvoir profiter d'un peu de détente et de fraîcheur.

L'été à Montigny aura été chargé. Au-delà des activités de loisirs organisées, les travaux ont été nombreux et se finalisent pour certains en septembre : chantier du gymnase et du COSEC de l'espace Léonard-de-Vinci, rénovation de la salle des mariages et du Conseil, travaux de voiries, entre autres.

Aussi près de 520 000 euros ont été investis cet été pour moderniser nos groupes scolaires : remplacement des fontaines à eau et réfection des sols ou faïences dans certaines écoles, installation des alarmes liées au Plan Particulier de Mise en Sûreté (PPMS), avec très bientôt des visiophones à chaque entrée... C'est sans compter la réhabilitation de l'école Henri-Matisse dont l'isolation extérieure sera terminée en décembre.

Vous le savez, la Municipalité a toujours fait de l'éducation de nos jeunes enfants une priorité. L'amélioration des conditions d'apprentissage dans les groupes scolaires profite à la fois aux jeunes mais aussi aux enseignants et aux personnels des écoles. C'est essentiel pour permettre l'éveil de la jeune génération, surtout devant tous les défis qui s'annoncent. La saison estivale qui s'achève n'en aura été qu'une terrible illustration : canicule, incendies dévastateurs, sécheresse, poursuite de la guerre en Ukraine et menace nucléaire, inflation. Mais aussi la résurgence des haines et des fanatismes...



© Sempé, *Sempé à New York*, Éditions Denoël
et Éditions Martine Gossieux

Le dessinateur Jean-Jacques Sempé, décédé le 11 août dernier à l'âge de 89 ans et bien connu pour ses illustrations du célèbre ouvrage *Le Petit Nicolas*, aura d'ailleurs à travers ses œuvres beaucoup défendu nos libertés (expression, presse...) et une représentation poétique de notre monde. Il suscita tantôt l'émotion, tantôt la réflexion. Toujours avec bienveillance.

Aussi, à l'occasion de l'ouverture du Parc Launay dont nous pouvons être tous fiers et de son inauguration dimanche dernier, je souhaitais pouvoir lui rendre hommage avec la publication de ce dessin, signé Sempé. J'y vois l'éloge d'une nature à préserver, majestueuse et bien plus grande que nous. Une vision optimiste de l'avenir dans laquelle la Municipalité se reconnaît volontiers.

A toutes et tous une belle rentrée !

2

AMÉNAGEMENT

Arrosage automatique, verdissement de l'école Van Gogh, boîtes à livres...

4,5

RETOUR SUR

Retour sur les activités de l'été

6

BIODIVERSITÉ

Pourquoi éteindre l'éclairage public une partie de la nuit ?

7

ACTUALITÉS

Inauguration du parc Launay

8,9

DOSSIER

Quoi de neuf à la rentrée ?

10,13

ACTUALITÉS

La Ville a installé des défibrillateurs, s'inscrire à l'aide aux devoirs, les travaux à la gare de Montigny-Beauchamp...

14

SPORT ET VIE ASSOCIATIVE

Zina : championne d'Europe de boxe, zoom sur le calendrier du club de volley

15

JEUNESSE

Obtenir une bourse aux voyages, les chantiers d'été...

16

HISTOIRE

Il était une fois... L'école Van-Gogh

17

ÇA BOUGE ET AGENDA

19

A SAVOIR

Réouverture du LAEP, guide contre les escroqueries, enquête publique...

N° 379 Septembre 2022

Montigny notre commune, journal d'informations municipales et locales de Montigny-lès-Cormeilles, 8, rue Alfred-de-Vigny 95370 Montigny-lès-Cormeilles, Tél. : 01 39 31 38 20.

Mall : communication@ville-montigny95.fr

Directeur de la publication : Jean-Noël Carpentier

Rédacteur en chef : Charles Centofanti

Rédaction : Claire Simiana, Delphine Boussam, Alexis Chartier,

Photographies : Service Communication, Anthony Voisin, Dan Aucante

Exécution graphique :

Amandine Girard - ag-graph@live.fr

Fabrication : imprimerie RAS 01 39 33 01 01

Tirage : 9800 exemplaires

RETOUR EN IMAGES

Un été rythmé et ensoleillé !

Près de 1 500 familles ignymontaines ont profité des animations du jardin d'été, sur le terrain Renoir. Trois semaines d'activités ludiques et sportives... sans oublier le ciné plein air, les sorties jeunesse, le thé dansant et le traditionnel feu d'artifices du 13 juillet ! Retour en images sur des vacances riches en événements.



Des ateliers bouturage et smoothies ont notamment été proposés tout au long du mois de juillet, terrain Renoir.



Plus de 150 habitants ont assisté à la projection en plein air du film Les Trolls 2, école Paul-Bert, début juillet.



Accompagnés par le service retraités, 62 seniors ont été à la découverte de la ville d'Houlgate (Calvados) le 11 août dernier.



Plusieurs jeunes Ignymontains ont visité l'expo Pop Air à La Villette le 13 juillet.



Un quart d'heure de magie, parvis Picasso : après la soirée dansante, le feu d'artifices a émerveillé petits et grands le 13 juillet dernier.



La fête de la peinture a réuni de nombreux peintres, le 27 août parc Launay. Jean-Claude Benhaïm, adjoint à la Culture, a remis les prix aux lauréats.



NATURE & PAYSAGE



Retrouvez dans cette page, les initiatives de la Ville en faveur de la nature et de la biodiversité.

En tant qu'habitants de la commune, vous pouvez y contribuer, grâce notamment aux aides au verdissement mises en place par la municipalité (**retrouvez les sur montigny95.fr, rubrique *En un clic, Ville nature***).

Réduire la lumière la nuit pour favoriser la biodiversité

La communauté d'agglomération Val Parisis a décidé, pour des raisons financières et écologiques, d'éteindre les lumières la nuit.



Lumière artificielle et impacts sur l'environnement

La faune et la flore en sont les victimes les plus évidentes : l'absence de cycles naturels de lumière perturbe la photosynthèse des plantes mais aussi la migration et les cycles de reproduction de certaines espèces animales, menaçant à terme la biodiversité. Ces nuisances lumineuses détruisent l'habitat des espèces animales adaptées à l'obscurité et bouleversent leurs comportements, accélérant ainsi la disparition des plus fragiles. Papillons de nuit, grenouilles et crapauds, rapaces nocturnes figurent parmi les premières victimes de la pollution lumineuse. Prenons l'exemple de la chauve-souris : elle est incapable de chasser si l'obscurité n'est pas totale, sans compter que les halos lumineux peuvent faire fuir les proies éventuelles.

Et si on éteignait la nuit ?

Alors que les nuits terrestres n'ont jamais été aussi lumineuses, plusieurs villes font le choix d'éteindre tout ou une partie de l'éclairage public, à certaines heures. C'est le cas notamment de la communauté d'agglomération du Val Parisis et de la Ville qui ont décidé d'expérimenter la coupure de l'éclairage public depuis le 1^{er} juillet dernier, entre 1h15 et 4h45 du matin. Cette restriction n'interviendra cependant pas lors de la fête d'Halloween le 31 octobre, ni lors des réveillons de Noël et du nouvel an. Cette décision vise également à réaliser des économies d'énergie, près de 26% en moins sur la facture d'éclairage. Cette expérimentation, de trois mois renouvelables, s'inscrit dans la volonté d'une Trame noire, un engagement de la Ville mis en avant dans l'Agenda 21 réalisé en 2019, qui a pour objectif de préserver ou recréer un réseau écologique propice à la vie nocturne.



Les enseignes publicitaires concernées

Les enseignes lumineuses en France sont censées être réglementées depuis 2012. Dans la pratique, le décret n'a été appliqué qu'à partir de 2018 et il créait deux régimes : l'un pour les villes de moins de 800 000 habitants, l'autre pour les villes de plus de 800 000 habitants. Pour les "petites" villes, les enseignes doivent être éteintes entre 1h et 6h du matin, cependant le Règlement Local de Publicité Intercommunal de la communauté d'agglomération Val Parisis y déroge concernant Montigny (23h à 7h). Le 24 juillet dernier, le ministre de la Transition énergétique, Agnès Pannier-Runacher, a annoncé, la publication très prochainement de décrets pour obliger les magasins climatisés à fermer leurs portes et à réduire la publicité lumineuse. Il sera également question de ne plus faire de distinction entre les villes quelle que soit leur taille.

Le parc Launay en fête !

Des échassiers déguisés en feuilles géantes, des musiciens ambulants, un parfum de barbe à papa et des rires d'enfants... Le parc Launay, accessible par le boulevard Bordier, la rue du Général-de-Gaulle ou l'impasse Claude Duhamel, a été inauguré dans une ambiance de fête le 28 août dernier !



Questions à Hafid Labassen

Conseiller municipal délégué à la propreté et aux espaces verts

Que représente l'ouverture du parc Launay ?

Nous sommes très heureux ! Ouvrir ce nouveau bois, jusqu'alors inaccessible au public, était un des engagements de l'équipe municipale. Chacun peut aujourd'hui se rendre compte à quel point ce parc est magnifique. C'est un nouvel écrin de verdure, idéal pour se promener, emmener ses enfants ou petits-enfants profiter de l'aire de jeux, faire du vélo, ou tout simplement se ressourcer. Il reste quelques plantations à réaliser à l'automne, notamment au niveau de l'aire de jeux, pour qu'au printemps prochain cet espace boisé soit mis le plus possible en valeur.

Alors que nous avons eu un été très chaud, ce parc arrive à point nommé ?

L'équipe municipale mène de nombreuses actions pour préserver et renforcer la place de la nature en ville. Le réchauffement climatique n'est pas une vue de l'esprit, nous allons être confrontés à de nouveaux épisodes de canicule dans les années à venir. Chacun peut agir pour préserver la planète et rendre la vie plus agréable. La Ville le fait notamment en développant les îlots de fraîcheur et les espaces qui servent de refuge à la biodiversité communale.

Devant de nombreuses familles ignymontaines, Jean-Noël Carpentier, Maire de la Ville, a inauguré ce nouveau parc de la commune en rappelant la volonté de la municipalité « de protéger et de valoriser le patrimoine naturel ».

L'ouverture au public du bois Launay depuis le 8 août dernier, et sa transformation en un parc arboré équipé d'une grande aire de jeux accessible aux enfants de 1 à 12 ans, représente un investissement d'un million d'euros pour la Ville. « Ce parc de près de trois hectares constitue un nouveau lieu d'échanges et de promenade pour tous les Ignymontains, il constitue aussi un trait d'union végétal entre les différents quartiers », a encore souligné le maire.

LE PARC LAUNAY EST OUVERT TOUS LES JOURS DE 7H À 21H30.



Une rentrée scolaire dans des écoles rénovées

La période des « grandes » vacances n'a pas été de tout repos dans les écoles. La Ville a profité de l'absence des élèves et de leurs professeurs pour effectuer des travaux d'isolation et de rénovation. Les agents municipaux ont été à pied d'œuvre pour que tout soit prêt à la rentrée. Plus de 520 000 euros ont été investis rien que cet été. **Tour d'horizon.**



Ecole Paul Bert



(investissement : 156 606 €)



Ecole Henri-Matisse

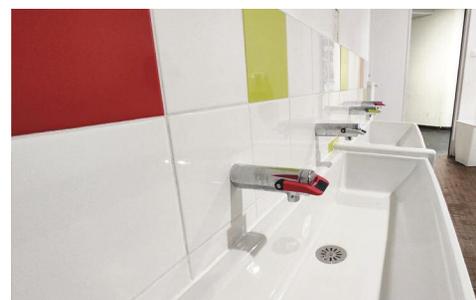


(investissement : 40 895 € en 2022, plus 1,7 million d'euros pour la rénovation énergétique menée sur deux ans)



L'école Paul Bert a bénéficié d'importants travaux au cours de l'été. Le ravalement de la façade de l'école « blanche » est terminé (suite à l'incendie de l'été 2020). Les sanitaires ont aussi été modernisés, avec le remplacement des fontaines à eau équipées désormais d'un système d'économie d'eau. Le sol de la salle de motricité a été rénové. Le plan particulier de mise en sûreté a été finalisé (alarme PPMS) pour l'école « blanche », il le sera prochainement pour l'école « rouge ». L'installation de visiophones est en cours, en raison d'un retard de livraison de matériaux. Le sol souple de l'aire de jeux a été rénové.

Le système de sécurité incendie a été remplacé selon les dernières obligations en vigueur. Par ailleurs, les fontaines à eau ont été intégralement changées dans les sanitaires, avec un système de manette pour réaliser des économies d'eau (7 secondes de débit si on l'actionne vers le haut, 3 secondes vers le bas). Un système de ventilation à double flux a été installé, les stores intérieurs et volets roulants extérieurs ont été remplacés. L'isolation de l'établissement s'est poursuivie avec le remplacement des portes et fenêtres extérieures, l'isolation des murs et de la toiture terrasse. Seule l'isolation extérieure a pris du retard en raison de problèmes de livraison de matériaux. Elle sera finalisée d'ici la fin de l'année.



Ecole du Centre



(investissement : 36 988 €)

Le plan particulier de mise en sûreté a été finalisé (alarme PPMS). Un muret a également été créé pour installer les visiophones qui seront prochainement mis en service.



Ecole Emile-Glay



(investissement : 40 895 €)

Dans la perspective de l'extension de la cantine de l'école et des locaux du périscolaire, un préfabriqué a été installé fin août pour accueillir le périscolaire jusqu'à la réalisation complète de l'opération. Un second préfabriqué sera installé d'ici la fin de l'année pour permettre les travaux d'agrandissement du réfectoire. Des visiophones seront prochainement mis en service et le plan particulier de mise en sûreté (alarme PPMS) a été finalisé. Un film de sécurité a également été installé sur les vitrages de l'école.

Ecole Georges-Braque

€ (investissement : 31 392 € plus 120 000 euros de travaux préparatoires à la rénovation énergétique de l'école)

Les sanitaires ont été rénovés, avec l'installation de fontaines à eau équipées de manettes afin de réaliser des économies d'eau. L'installation de visiophones sera prochainement réalisée. Le revêtement de l'aire de jeux a été rénové. En revanche, le plan particulier de mise en sûreté (alarme PPMS) n'est pas encore finalisé, il le sera prochainement.



Ecole Paul-Cézanne

€ (investissement : 82 653 €)

Les fontaines à eau dans les sanitaires de l'école ont été remplacées, avec un système d'économies d'eau. Le plan particulier de mise en sûreté a été finalisé (alarme PPMS). La pose des visiophones interviendra prochainement.

Ecole Vincent Van-Gogh

€ (investissement : 131 203€)

La toiture de l'école a entièrement été étanchéifiée. Une partie de la cour de l'école, près de l'aire de jeux (côté rue Van Gogh), a été végétalisée pour permettre notamment l'infiltration des eaux pluviales et limiter la réverbération du soleil. Le plan particulier de mise en sûreté a été finalisé (alarme PPMS). Des visiophones seront prochainement installés.



Questions à Miloud Goual

Adjoint au maire en charge des affaires scolaires et périscolaires

Comment se situent les effectifs scolaires en cette rentrée ?

Le nombre d'élèves progresse légèrement par rapport à l'an passé. Nous avons donc ouvert quatre classes supplémentaires, deux en maternelle à l'école Paul Bert et Yves Coppens, et deux en élémentaire à Emile Glay et Yves Coppens. Tout est fait pour que la rentrée se déroule dans les meilleures conditions.

Quelles sont les autres nouveautés ?

D'importants travaux ont été effectués cet été dans toutes les écoles. Les travaux de rénovations énergétiques se sont poursuivis dans les écoles Braque et Matisse, malgré un peu de retard dans cette dernière école lié aux problèmes de livraison de matériaux. Les sanitaires ont été refaits dans plusieurs écoles : ce sera un plus pour le confort des enfants et des personnels des écoles. Cela va aussi nous permettre de réaliser d'importantes économies d'eau. Et nous avons tenu à maintenir la distribution du kit scolaire pour tous les élèves, un coup de pouce pour les familles dans le contexte actuel de hausse des prix.



Un kit scolaire pour tous les élèves du CP au CM2

Comme à chaque rentrée, la Ville offre un trousseau de fournitures scolaires à chaque élève des écoles élémentaires. Ces kits scolaires sont remis à chaque directeur/directrice d'école pour qu'ils soient remis aux élèves. Ils contiennent un bâton de colle, des stylos bleu, rouge, noir et vert, une pochette de 12 crayons de couleur, une autre de 12 feutres, une paire de ciseaux, une gomme, un double décimètre et un taille crayon.

Un coup de pouce bienvenu de la municipalité pour le pouvoir d'achat des familles, alors même que l'association Familles de France estime que le tarif des fournitures scolaires a augmenté de 4,25% sur un an.

UNE AIDE À LA PRATIQUE SPORTIVE

La Ville, par l'intermédiaire de son Centre communal d'action sociale (CCAS), accompagne la pratique sportive des jeunes jusqu'à 25 ans. La collectivité prend en charge une partie de la cotisation des sportifs licenciés qui justifie d'un quotient familial A (dossier à déposer jusqu'au 15 novembre 2022). En plus de ce coup de pouce, la CAF propose le dispositif « Pass'Sport » qui permet aux jeunes de bénéficier d'une déduction de 50 euros dans un club sportif éligible.

Plus d'infos : montigny95.fr et caf.fr

La rentrée en chiffres

2970  élèves sont attendus dans les 8 écoles de Montigny lors de cette rentrée scolaire 2022-2023



4 classes créées à la rentrée :

une classe de maternelle à l'école Paul-Bert, une d'élémentaire à l'école Emile-Glay, une de maternelle et une d'élémentaire à l'école Yves-Coppens.



160 agents

municipaux interviennent dans les écoles, dont 53 agents d'entretien, 47 Atsem et 60 animateurs périscolaires.

2000 repas 

sont en moyenne servis quotidiennement dans les cantines scolaires avec la possibilité, chaque jour, de manger un repas végétarien.





30 NOUVEAUX DÉFIBRILLATEURS POUR SAUVER DES VIES

De nouveaux Défibrillateurs cardiaques Automatisés Externes (DAE) ont été installés dans des lieux publics stratégiques cet été par le service municipal en charge des bâtiments communaux. Un dispositif obligatoire qui peut sauver des vies. Explications.

Des défibrillateurs pour quoi faire ?

Dans de nombreux cas d'arrêt cardiaque, comme le rappelle La Croix Rouge, « le cœur continue de battre, mais le rythme des battements est tellement anormal que les contractions cardiaques sont inefficaces et que le cœur ne peut plus assumer sa fonction de pompe sanguine : c'est la fibrillation ». Le DAE peut corriger cette fibrillation : il analyse le rythme cardiaque de la victime et, si nécessaire, lui administre un choc électrique. Plusieurs études indiquent que le recours aux DAE est trop faible, alors même qu'ils augmentent significativement les chances de survie. « En France, chaque année, environ 40 000 personnes décèdent d'un arrêt cardiaque. Si rien n'est fait dans les minutes qui suivent, les chances de survie sont quasi nulles. Il faut donc agir vite, et 3 gestes sont à retenir : appeler (le 15), masser, défibriller », souligne la Fédération française de cardiologie.

Où sont-ils installés ?

L'application « *Staying Alive* », téléchargeable gratuitement sur smartphone, permet d'accéder à une cartographie précise de tous les sites équipés. Le décret du 19 décembre 2018 oblige les Etablissements Recevant du Public (ERP) à s'équiper d'un DAE. La mise en place du décret s'est fait progressivement entre

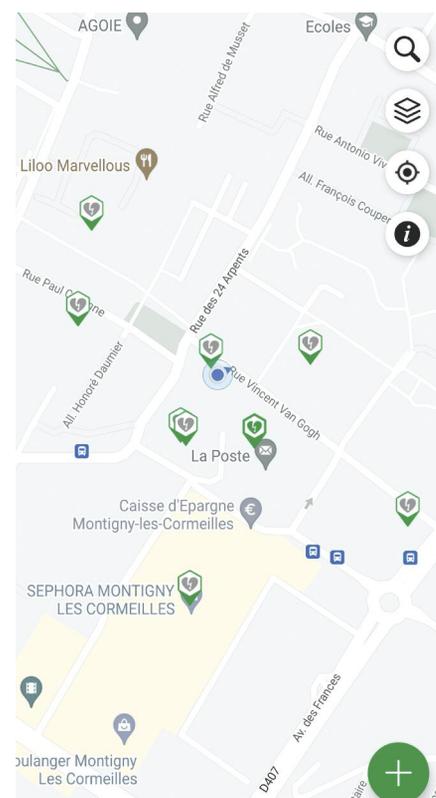
2020 et 2022. Montigny compte plusieurs sites équipés depuis 2019 : la mairie Picasso, le COSEC, le centre de loisirs CIEL, le SMJ (espace Nelson Mandela), le tennis Carlier, le stade du Bois Barrais et le gymnase Lilian Thuram. Ces 7 appareils ont été supervisés cette année.

Quelles sont les nouvelles implantations ?

En plus des ERP déjà équipés, la Ville a déployé depuis juin 2022, 30 nouveaux DAE (investissement : 43 400 euros) pour mailler au mieux le territoire et ne pas oublier les sites « isolés » : la Maison France Services résidence de la gare, le local Espérance, la cuisine centrale, l'église au village, la ludothèque, le service de la communication, le Secours Populaire, la Mission locale, le local du 140 rue du Général-de-Gaulle, la MLC, l'Espace Corot, les 8 écoles, l'espace Robert Mérière.

Comment ça fonctionne ?

Ces appareils, qui peuvent être utilisés par des non-professionnels de santé, sont signalés par des stickers vert et blanc. Installés dans des boîtiers, il suffit de saisir le DAE (ce qui déclenche une alarme sonore de quelques secondes) et de l'allumer en utilisant le bouton vert. Ensuite, une voix guide l'utilisateur à chaque étape.



↳ L'application gratuite « *Staying Alive* » recense les sites équipés de défibrillateurs.

PROPRIÉTAIRES, FUTURS ACQUÉREURS : ce que vous devez savoir



→ Le permis de diviser

Vous êtes propriétaire et vous souhaitez diviser votre bien, en vue de le louer ou le vendre ? Vous devez déposer en mairie une demande d'autorisation préalable (par l'intermédiaire du formulaire Cerfa 13702*06).

→ Le permis de louer

Si vous envisagez de mettre en location votre logement, uniquement dans le cas d'une première mise en location ou d'un nouveau bail à la suite d'un changement de locataire qui y élira domicile, vous devez obligatoirement faire une demande d'autorisation préalable de mise en location (par le biais du Cerfa 15652*01). La copie de l'autorisation préalable devra être jointe au contrat de bail à chaque nouvelle mise en location ou changement de locataire. Il est nécessaire de l'obtenir avant de signer le bail, auprès de la Communauté d'Agglomération Val Parisis.

→ La déclaration des meublés de tourisme

Si vous êtes propriétaire d'un logement meublé et que vous souhaitez le mettre en location sur une plateforme de type Airbnb, vous avez des obligations :

S'il s'agit de votre résidence principale que vous souhaitez louer :

- la location d'une chambre est libre,
- la location de votre logement entier est permise dans la limite de 120 jours par an, à condition de la déclarer via une plateforme dédiée (declaloc.fr jusqu'en septembre)
- au-delà de 120 jours, votre résidence principale devient de facto une résidence secondaire, une résidence principale devant être habitée plus de huit mois dans l'année.

S'il s'agit de votre résidence secondaire que vous souhaitez louer : vous devez faire une déclaration de changement d'usage (via declaloc.fr) et la déposer en mairie. La compensation (lire par ailleurs) est obligatoire en raison du changement d'usage.

PLUS D'INFORMATIONS :

- sur le site montigny95.fr (rubrique Cadre de vie, urbanisme)
- sur le site valparisis.fr (rubrique votre quotidien/Habiter, se loger/Mettre en location son logement)

La Ville est engagée dans la lutte contre l'habitat indigne et insalubre. Elle a ainsi mis en place le « permis de diviser » en 2016, puis le « permis de louer » en 2019, et en juillet 2022 la « compensation » pour les meublés de tourisme qui doivent être déclarés. Vous trouverez ci-dessous les informations nécessaires au bon déroulement de vos démarches.

Qu'est-ce que la compensation ?

Depuis le 1^{er} juillet 2022, tout changement d'usage d'un local d'habitation (pour le louer en meublé de tourisme) est soumis à une compensation sous la forme de la transformation concomitante en habitation d'un local ayant un autre usage (atelier, ancien commerce...). Le local, qui compense la demande de changement d'usage, doit être de la même surface que le logement loué en meublé de tourisme, et être situé sur la commune de Montigny-lès-Cormeilles. Cette compensation est exigée, dès le premier logement dédié à la location touristique pour une personne physique ou morale. Exemple : vous souhaitez louer votre résidence secondaire de 30m² en meublé de tourisme, vous devrez compenser cette location en transformant un local commercial, atelier, ou encore un local abandonné de 30m² en logement (dans lequel des habitants éliront domicile).

Mon collège en poche !



AGENCE NATIONALE DE LA COHÉSION DES TERRITOIRES

Afin de faciliter la scolarité des collégiens, la Ville propose des ateliers dès le 3 octobre 2022.

Les élèves de la 6^e à la 3^e bénéficient deux fois par semaine de soutien aux devoirs et des activités qui favorisent leur épanouissement personnel afin d'être plus réceptifs aux apprentissages. Les élèves abordent le français, les sciences et l'histoire avec des méthodes ludiques et/ou à travers des ateliers culturels ou sportifs deux séances par semaine : les lundis, mardis, jeudis, ou vendredis de 17h45 à 19h au 134 rue du Général-de-Gaulle (1er étage). Mon collège en poche est animé par l'équipe du service Prévention composée d'animateurs qualifiés et d'une coordinatrice. Une participation annuelle est demandée aux familles, selon le quotient familial. Inscription sur RDV le mardi 27 septembre de 18h à 19h, le mercredi 28 septembre de 18h30 à 19h30, ou le jeudi 29 septembre de 19h à 20h.

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS :

prevention@ville-montigny95.fr ou au 01 30 26 31 01.



L'ignymontain Djamel Belhadi, entouré des chefs Julien Serri et Enzo Coccia lors des qualifications à la finale des JO.

Un Ignymontain participe aux JO de la pizza napolitaine

Vous ne connaissez pas les Jeux olympiques de la « vraie » pizza napolitaine ? La compétition organisée par l'Association Verace Pizza Napoletana (AVPN), a réuni les meilleurs pizzaïolos du monde à Naples (Italie) en juillet dernier. Parmi les compétiteurs, Djamel Belhadi, un habitant de la rue Auguste Renoir.

Manager chez Lidl, il se passionne depuis plusieurs années pour la pizza. Mais pas n'importe laquelle : la pizza napolitaine, qui se décline en Marinara (composée d'une base de tomate très sucrée, ail, origan, huile d'olive) et Margarita (tomate, mozzarella, basilic, huile d'olive) : « c'est la pizza la plus populaire, simple et authentique. C'est tout un art de la cuisiner dans les règles ! » En juillet 2021, Djamel Belhadi suit une formation à Naples pour apprendre à faire la pâte, la température et les temps de cuisson, ainsi que mille et une autres astuces : « il y a une façon d'étaler, de disposer les ingrédients, de mettre au four et même de découper la pizza ! » Désireux d'apprendre et de se confronter aux meilleurs, Djamel Belhadi s'inscrit aux qualifications des JO de la vraie pizza napolitaine, en juin dernier à Paris. Devant un jury composé des chefs Julien Serri et Enzo Coccia, il se distingue parmi 10 autres candidats et obtient son billet pour participer aux JO à Naples dans la catégorie amateurs. Il termine 25^e sur une quarantaine de candidats « au bout d'une journée marathon et avec un four qui ne fonctionnait pas bien ». L'expérience reste positive. Il revient avec de nombreux conseils de pro et un rêve : ouvrir une pizzeria de quartier à Montigny, avec « une carte resserrée, de bons produits, chaque mois une nouvelle pizza et des prix accessibles ».



La Ville recherche des nouveaux ambassadeurs relais

En 2021, la Commune lançait, en lien avec la Ligue contre le cancer du Val d'Oise et le Centre Régional de Coordination des Dépistages organisés du cancer d'Île-de-France, une formation d'habitants volontaires. Afin de venir renforcer l'équipe d'ambassadeurs aujourd'hui constituée, une nouvelle session de formation est programmée le samedi 10 septembre à 9h à l'Atelier (derrière la Poste Maillol), le repas du midi est offert par la Ville. Une occasion d'en savoir plus sur les dépistages organisés des cancers du col de l'utérus, du sein et colorectal et surtout d'apprendre comment relayer les bons messages auprès d'autres habitants, proches...

Inscriptions auprès du service Prévention : 01.30.26.31.01 ou sur prevention@ville-montigny95.fr



UN PREMIER BRICO CAFÉ RÉUSSI

Plusieurs Ignymontains ont profité du premier « Brico café » organisé par la GUSP (Gestion urbaine et sociale de proximité) avec l'association Aiguillage, le 17 août dernier place des Sorbiers. L'occasion d'apporter ses objets défectueux et son petit mobilier pour les faire réparer gratuitement ! Un nouveau Brico Café est en préparation pour fin septembre.

Plus d'infos à venir sur montigny95.fr



UNE SOIRÉE POUR CHINER

Dans la continuité de la boutique éphémère ouverte en juin dernier à l'Atelier, une nouvelle vente solidaire s'est déroulée le 19 août à la résidence Jacques Brel, avec les associations Marianne Solidarités, Aiguillage et le REFER. L'occasion pour les Ignymontains présents de dénicher de très bonnes affaires à quelques euros... et de favoriser le réemploi. 111 objets ont été vendus... 39 euros en tout !

OUVERTURE D'UNE PIZZERIA AU VILLAGE



Akli Guerrouah, habitant de Montigny depuis 2007, lance une nouvelle pizzeria à emporter mi-septembre 5 impasse Grande Cour au village, en face de la supérette Grande Rue. "L'Atelier" proposera des pizzas, burgers, chicken wings, un sandwich rosbif mayonnaise cuit au four, ainsi que des desserts faits maisons. "Nous n'utiliserons que des produits frais", insiste le gérant qui met aussi un point d'honneur à n'utiliser que des emballages papiers recyclables et un scooter électrique pour livrer ses clients.

Gare Montigny-Beauchamp La rénovation commence



La SNCF vient de terminer cet été la rénovation des escaliers d'accès au passage souterrain public de la gare de Montigny-Beauchamp. Il s'agit de la première étape des travaux de remise en état du passage qui relie les deux gares routières de Montigny et de Beauchamp. « Nous demandons cet aménagement depuis longtemps », insiste Uriell Marquez, conseillère municipale déléguée aux transports et mobilités douces, « nous attendons maintenant la rénovation complète du passage souterrain et ensuite du pôle gare. Je serai vigilante à ce que ça puisse se faire dans les plus brefs délais ». Sous maîtrise d'ouvrage SNCF, les travaux de rénovation du passage souterrain sont programmés en 2023. Ils incluront la rénovation des murs avec du carrelage anti-graffitis, mais aussi des sols et plafonds. L'éclairage sera remplacé également et les accès du souterrain équipés de rideaux métalliques. De son côté, la communauté d'agglomération du Val Parisien mène aussi des travaux pour renforcer la sécurité du parking souterrain de la rue de la gare, « fin 2022/début 2023 » et son escalier d'accès au niveau de la gare. A plus longs termes, l'agglomération travaille



également au réaménagement du parking dit « de Pierrelaye », avenue de la Libération à côté du garage Renault. Concernant le pôle gare intercommunal Montigny-Beauchamp, le 3^{ème} en importance sur le territoire de l'agglomération, plusieurs aménagements sont prévus, notamment la création côté Beauchamp d'une piste cyclable sécurisée pour rejoindre la Chaussée Jules César et, inversement, l'allée des Troènes, ainsi que d'une consigne « Parking vélos ». La Ville de Montigny souhaite également que des guichets automatiques de vente de billets soient installés côté Montigny pour éviter aux usagers de se rendre du côté de la gare de Beauchamp pour acheter leurs titres de transport.

BOXE

ZINA LES A MISES KO



Zina Lemmouchi est une adolescente de 15 ans comme les autres. Ou presque. L'élève de troisième a été sacrée, le 23 juillet dernier, championne d'Europe de boxe française dans la catégorie des moins de 70kg.



Elle décroche ainsi sa première médaille d'or. Une grande fierté pour ses deux entraîneurs Richard et Didier qui rapportent pour la première fois un titre européen au club de l'AIB de Montigny. Zina enfille les gants en 2015. Elle n'a alors que 8 ans : « Je m'entraîne près de 10h par semaine. Cette victoire je la mérite. Car j'ai beaucoup travaillé pour en arriver là », témoigne la jeune fille. Le jour de la finale en Autriche, Zina est confiante : « je savais que j'avais toutes mes chances même si je ressens toujours une légère appréhension avant de monter sur le ring. » La saison de boxe terminée, Zina a fait un break en Espagne, avant de reprendre l'entraînement : « J'ai besoin de faire du sport. Si j'arrête, cela me manque. Mon objectif : remettre mon titre en jeu l'année prochaine dans la catégorie des moins de 65kg. » Zina mène de front sa carrière de sportive et ses études. A la rentrée, elle intègre le lycée Louis Jouvét à Taverny en classe de seconde. Et plus tard ? « J'aimerais travailler dans la mode ou le design », répond la boxeuse.



Que représente le titre de Zina pour l'AIB ?

C'est une première ! Jamais un sportif du club n'avait décroché un titre de champion de France, encore moins d'Europe. Nous sommes très fiers, surtout son coach Richard Soutif qui l'a encadrée. C'est la récompense de plusieurs années de travail : Zina a commencé la boxe à l'AIB à 9 ans. L'an prochain, si elle décroche le titre de championne de France, elle se qualifiera pour les championnats du monde.

A quel âge peut-on débiter la boxe française au sein du club ?

Le club propose une pratique loisir et compétition. Nous avons un groupe de jeunes à partir de 10 ans et jusqu'à 15 ans, ensuite on passe sur les entraînements adultes. Nous sommes ouverts à tous, y compris aux plus âgés : cette année le doyen avait 62 ans.

MIKAËL MOUTARD,
PRÉSIDENT DE L'AIB ET COACH

NATIONALE 3

Les volleyeuses veulent tenir leur rang !

L'équipe première du Volley Club de Montigny le sait : passée la joie de la montée en Nationale 3, la saison prochaine ne sera pas qu'une partie de plaisir. « Nous avons hérité de la poule du Nord. Si c'est un avantage financier, avec des déplacements moins loin, c'est une poule avec un niveau de jeu très relevé », estime Vincent Speybrouck, coach de l'équipe 1, « il y a notamment trois équipes qui descendent de Nationale 2, dont deux réserves de clubs élites (Evreux et Harnes) ». Pour autant, Montigny croit en ses chances et entend bien s'installer en Nationale 3 : « nous viserons la place la plus haute possible, afin d'éviter une des deux places synonymes de descente dans cette poule de 12 équipes où seule la première place sera gage de montée en Nationale 2. » L'équipe pourra compter sur le retour de deux joueuses blessées la saison dernière, une passeuse et une centrale, ainsi que l'arrivée d'une joueuse en provenance de la pré-nationale du club de l'Isle-Adam et d'une autre joueuse qui a joué en Nationale 3 à Asnières. La reprise des entraînements a eu lieu le 25 août. Le groupe réalisera un premier tournoi de préparation dimanche 11 septembre à Sartrouville avec trois rencontres au programme contre des équipes de niveau Nationale 2, Nationale 3 et pré-nationale. Le groupe ira ensuite à Carpiquet du 23 au 25 septembre pour disputer un second tournoi de préparation contre la Nationale 2 de Carpiquet et la réserve de l'élite d'Evreux. Première rencontre officielle, le 2 octobre au volley-club de Cysoing près de Lille. « Au vu des résultats du club, nous soutiendrons les filles, y compris l'équipe régionale, tout au long de l'année », insiste Cyril Joly, conseiller municipal délégué au sport.

BOURSE AUX VOYAGES

Montigny incite les jeunes à bouger



Ambre a 21 ans et habite le quartier Renoir. Le 18 juillet dernier, cette jeune Ignymontaine est partie en vacances à Antibes, dans le sud de la France. Pour l'aider à financer son voyage, la Ville lui a octroyé un chèque de 150 euros dans le cadre des bourses de voyages, un véritable coup de pouce pour cette étudiante en 5^{ème} année de pharmacie : « *J'avais déjà entendu parlé de ce dispositif mis en place dans une autre commune. En lisant le magazine municipal, mon père m'a incité à me renseigner auprès du service jeunesse. J'ai monté mon dossier et mon projet a été accepté en quelques jours* », relate Ambre rencon-

trée à la veille de son départ. Afin de participer à la réussite des projets culturels des jeunes Ignymontains et de les accompagner dans leurs souhaits d'une plus grande mobilité hors département, la Ville a mis en œuvre, depuis juin dernier, un système d'aide individuel, ouvert aux 16-27 ans, appelé bourses de voyages. « *Nous avons pu constater que les jeunes avaient du mal à sortir de la ville. Cette aide favorise leur autonomie de voyage et de découverte* », souligne Mohamed Bourouis, adjoint au maire en charge de la jeunesse et de l'insertion professionnelle.

Plus d'infos : 01 30 26 30 26

URGENT Élève recherche établissement scolaire



Jusqu'à fin septembre, le PIJ (point information jeunesse) lance le dispositif SOS rentrée. L'objectif est d'éviter le décrochage scolaire, d'orienter, d'accompagner et soutenir les jeunes et leurs parents dans leurs démarches d'orientation et/ou d'insertion. Une aide personnalisée est ainsi proposée aux jeunes de 16 à 25 ans pour leur permettre de trouver une place à l'université, au lycée ou en apprentissage.

Contact : 01 30 26 30 26.



Ambiance de feu et ballon rond

Un grand bravo à Quemoko Demébele, âgé de 13 ans, qui a remporté la grand finale de la Lucarne d'Evry le 11 juillet dernier. Tout l'après-midi, les participants se sont succédé pour expédier le plus de ballons possible dans une petite ouverture placée douze mètres plus loin, devant plusieurs dizaines de personnes.

JEUNESSE



SOIRÉE DES DIPLÔMÉS

Vous avez décroché votre diplôme (bac, bac pro, brevet) cette année ? Venez fêter votre réussite vendredi 16 septembre à 19h Espace Léonard-de-Vinci, rue Renoir. La Ville félicite tous les jeunes diplômés ignymontains en les conviant à une rencontre conviviale. Des chèques cadeaux seront remis aux jeunes lauréats, uniquement sur présentation d'un justificatif d'identité et du diplôme obtenu. Les parents sont les bienvenus.

Plus d'infos : 01 30 26 30 26

Des chantiers rémunérés



Pendant les vacances, dix jeunes Ignymontains, de 16 à 17 ans, ont participé aux chantiers d'été organisés par la Ville. Au programme : la création des décorations installées sur le jardin d'été (jardinières, palettes), le rangement dans certaines écoles et l'installation des festivités du 13 juillet.

Collégiens, lycéens, étudiants : votre carte de transport subventionnée

Pour aider les familles à la rentrée, la Ville participe, en partie, au financement de la carte Imagine'R. L'aide peut aller de 20 à 30 euros par carte selon le quotient familial. Pour en bénéficier, se présenter au service municipal de la jeunesse (SMJ) jusqu'au 30 décembre avec le dossier Imagine R rempli et tamponné par l'établissement scolaire pour les collégiens et les lycéens et le dossier rempli avec l'affectation universitaire pour les étudiants.

Contact : 01 30 26 30 26.



HISTOIRE

Il était une fois...

L'ÉCOLE VINCENT VAN-GOGH

C'est en 1793 que sont mentionnées les premières traces d'enseignement à Montigny, avec la nomination du premier instituteur, Pierre-Antoine Clément Hennon. Entre 1881 et 1882, les lois Jules Ferry rendent l'enseignement primaire gratuit et obligatoire de 6 à 13 ans. Les communes doivent alors se doter d'une école publique laïque. La première mairie-école remonte à 1883. Elle se trouve place de la Mission, l'actuelle place de la Libération. L'école Van-Gogh est la 7^e école construite à Montigny.

Sur le chemin de l'école Van-Gogh

En 1979, la commission éducation du conseil municipal engage l'élaboration du projet, associant à toutes les étapes du dossier, les enseignants et les parents d'élèves mais aussi les enfants par l'apport de dessins, des stagiaires de l'école normale, des éducateurs et des employés communaux. Tous apportent leur pierre à l'édifice. Lucienne Gil, professeure des écoles de 1983 à 2014 et ancienne adjointe au maire à l'éducation se souvient de la genèse du projet : « quelques mois avant la rentrée, l'Éducation Nationale avait proposé aux enseignants de la circonscription de participer à un stage de 3 mois pour réfléchir et travailler sur le projet éducatif de ce nouvel établissement. Cette école se voulait différente avec un projet pédagogique axé sur l'entraide et le tutorat. De ce groupe, a été nommée la première équipe enseignante dont j'ai fait partie. Nous nous sommes inspirés de la pédagogie de l'école ouverte des Bourseaux à Saint-Ouen l'Aumône qui fonctionne en cycles multi-âges pour permettre à l'enfant d'avancer à son rythme. Nous avons souhaité casser cette idée de niveaux. Au sein d'une classe nous avons regroupé des enfants de 3 âges différents qui ont pu s'entraider. J'ai longtemps été maîtresse du cycle 2 (grande section de maternelle, CP et CE1) ».



L'école Van-Gogh en construction en 1983.

Situé à côté du Centre Picasso, au cœur du quartier des Frances, le groupe scolaire Van-Gogh ouvre ses portes à la rentrée 1983 et accueille 350 enfants encadrés par 14 enseignants.

Quelques mois plus tard, le samedi 11 février 1984, Montigny inaugure officiellement l'école. Cette inauguration intervient un siècle, presque jour pour jour, après l'ouverture en octobre 1883 de la première école publique construite au centre du village. « Comment ne pas voir là, aujourd'hui, le symbole de la fidélité de notre commune à l'école publique, à l'école laïque », souligne le maire de l'époque, Robert Hue, lors de l'inauguration.



Inauguration de l'école Van-Gogh le samedi 11 février 1984.

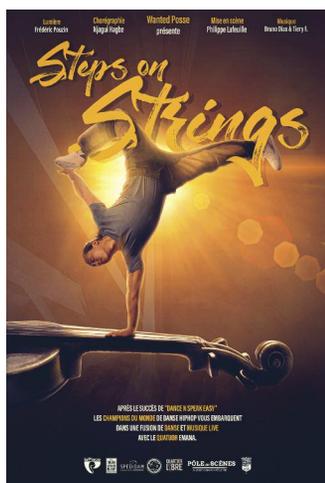


Lucienne Gil, conseillère municipale puis adjointe à l'éducation de 2009 à 2020, a été institutrice à l'école Van Gogh pendant 31 ans.

Source : Robert Hue. Histoire de Montigny-les-Cormeilles, du village à la ville, 1800-1980. LNI : Gennevilliers, 1986. P.615



Dans le prochain numéro... Retrouvez l'histoire de l'ouverture du centre commercial Continent en 1974. Vous avez des photos ou des documents de ce sujet ? Adressez-les nous en nous contactant par mail (communication@ville-montigny95.fr) ou via Facebook (@Montigny95).



ÇA BOUGE

Lever de rideau sur la saison culturelle !

Pour lancer sa nouvelle saison le 30 septembre prochain, le Centre culturel Picasso vous propose d'assister gratuitement, mais sur réservation, au spectacle *Steps on strings*.

Après avoir conquis le public du Festival d'Avignon en 2018 et 2019, la compagnie revient avec cette nouvelle création. Elle prend le parti de mettre en avant des musiciens sur

scène en rendant hommage à la musique classique, à la musique de films et à la danse. Dans cette pièce, neuf artistes musiciens et danseurs virtuoses enchaînent arabesques, house dance, saltos et break. Ce premier spectacle donne tout de suite le ton d'une saison riche en événements, avec la venue à Montigny d'artistes de renom, à des tarifs accessibles. Thierry Lhermitte le 21 octobre, la chanteuse allemande Ayo le 23 novembre dans le cadre de la Semaine de lutte contre les violences faites aux femmes, le comique Djimo le 27 janvier, Cristiana Reali dans la pièce de théâtre *Simone Veil : Les combats d'une effronté* le 10 mars. La saison culturelle vous réserve donc des têtes d'affiche mais aussi des spectacles jeune public, du théâtre, de la danse, de la magie, de la musique, des moments où l'on rit, on s'interroge, on pleure, on frissonne, on partage des émotions, on se reconnaît, on découvre... et on en redemande !



Réservez vos billets en ligne

Tous les spectacles de la saison culturelle 2022-2023 sont réservés en ligne. Pour acheter vos places, rendez-vous sur le site de la Ville montigny95.fr (rubrique Bouger et sortir, Culture, puis Billetterie en ligne) ou directement sur le site de la billetterie <http://billetterie.ville-montigny95.fr>. L'ensemble de la programmation culturelle est consultable sur le site Internet de la Ville.

La semaine PORTES OUVERTES



L'école municipale de musique, de théâtre et de danse ouvre ses portes du 5 au 10 septembre prochains. L'apprentissage de nombreux instruments est proposé quel que soit l'âge des élèves. Ce rendez-vous est donc l'occasion pour chacun de visiter les locaux et de rencontrer les professeurs qui se feront un plaisir de faire découvrir les instruments et les matières qu'ils enseignent : piano, guitare, saxophone, trompette, flûte traversière, chant. Avec une nouveauté cette année, en plus des cours de danse : des cours de théâtre sont proposés. Renseignez-vous !

Ecole municipale de musique, de théâtre et de danse. Rue Vincent-Van-Gogh
Contact : 01 30 26 30 26



COUP DE COEUR DES BIBLIOTHÉCAIRES |

La police des fleurs, des arbres et des forêts

De Romain Puértolas - Editeur : Albin Michel

Romain Puértolas, écrivain français, est connu pour ses livres plutôt légers et décalés comme « L'Extraordinaire Voyage du fakir qui était resté coincé dans une armoire Ikea » paru en 2013 ou encore pour « La Petite Fille qui avait avalé un nuage grand comme la tour Eiffel » en 2015. Ce roman policier ne déroge pas à la règle. Il est drôle et surprenant ce qui peut dérouter les amateurs du genre. Les personnages sont charismatiques et assez caricaturaux. Le récit se déroule durant la canicule de 1961. Un inspecteur très citadin est envoyé en pleine campagne pour résoudre une enquête à priori basique. Il doit retrouver le meurtrier de Joël, un jeune de 16 ans dont le corps a été découpé en morceaux dans une usine de confiture. Au fur et à mesure des rencontres de l'inspecteur et de ses péripéties, l'histoire va devenir de plus en plus intrigante. Il y a tellement de décalage entre lui et les habitants de ce village qu'il en résulte de nombreuses incompréhensions entre eux. Des échanges de lettres, des réécritures d'audition... c'est un livre qui se lit de manière très fluide. La résolution de l'enquête est juste géniale et nous donne l'envie de relire le livre. Vous souhaitez passer un bon moment de lecture, venez découvrir ce livre à la bibliothèque Georges-Brassens de Montigny-lès-Cormeilles. **N'hésitez pas, les prêts sont prolongés jusqu'au 14 septembre.**

AGENDA

Sept 2022

SAMEDI 3

► FÊTE DES ASSOCIATIONS
 Espace Léonard-de-Vinci,
 de 13h à 18h
 Rue Auguste-Renoir

SAMEDI 10

► TOURNOI DE VOLLEY
 Organisé par les pompiers
 de Montigny
 COSEC, rue Auguste-Renoir
 Plus d'infos sur
www.montigny95.fr

► FORMATION DES NOUVEAUX
 AMBASSADEURS-SANTÉ AVEC
 LA LIGUE CONTRE LE CANCER
 L'Atelier, à 10h
 Plus d'infos : lire p.12

VENDREDI 16

► SOIRÉE DES DIPLÔMÉS
 Espace Léonard-de-Vinci, à 19h
 Sur invitation
 Infos : 01 30 26 30 26

SAMEDI 17

► WORLD CLEAN UP DAY
 Appréciez la propreté de la ville
 Une promenade d'1h environ pour
 partager ses idées.
 A 14h30, départ place Greuze

SAMEDI 24

► BATTLE DE DANSE
 ET EXPO HIP-HOP
 Parvis de l'église, de 14h à 18h
 Grande-Rue
 Inscription au SMJ : 01 30 26 30 26

JEUDI 29

► CONSEIL MUNICIPAL
 Hôtel de Ville, 14 rue
 Fortuné-Charlot à 19h

VENDREDI 30

► OUVERTURE DE LA SAISON
 CULTURELLE SPECTACLE
 STEP ON STRINGS
 Centre culturel Picasso,
 rue Guy-de-Maupassant à 20h30
 Gratuit sur réservation
www.montigny95.fr

→ Ces textes sont publiés sans modification et les propos sont développés sous la seule responsabilité de leur auteur.

■ Majorité municipale Ensemble pour Montigny

Alors que la rentrée approche, cet été 2022 restera marqué par les grandes vagues de chaleur et par tous les problèmes qu'elles entraînent (incendies, sécheresse, restriction d'eau).

Les conséquences sont multiples : refroidissement des centrales nucléaires, gestion des nappes phréatiques, besoin en eau des barrages hydro électriques, irrigation des terres agricoles, etc.

Face à ces phénomènes, la gestion de l'eau est devenue une question essentielle. Nos sociétés modernes doivent apprendre à mieux gérer cette ressource. A votre échelle aussi, des solutions existent. L'installation d'un récupérateur des eaux de pluie par exemple, permet d'utiliser l'eau récoltée pour son jardin.

Par ailleurs, de manière plus générale, la municipalité de Montigny développe une politique locale active pour lutter contre le réchauffement climatique. Nous avons entrepris de planter des arbres partout où cela est possible pour permettre la perméabilisation des sols. Une subvention pour l'achat d'un arbre pour les particuliers ou pour le fleurissement des copropriétés a également été mise en place.

Nous avons aussi créé une aide financière au ravalement des façades, une bonne isolation thermique étant synonyme d'économies d'énergie. Et nous travaillons beaucoup à rendre nos bâtiments publics, notamment les écoles et gymnases, plus économes en énergie.

Tous ces efforts visent à l'intérêt général, et nous regrettons que l'opposition municipale de M. Marqués et Mme Mélo préfère de nouveau les vaines polémiques dans la tribune libre du journal municipal, cette fois-ci à travers la vie associative. Bien entendu, à Montigny, toutes les associations sont traitées équitablement. La municipalité apporte un soutien logistique, administratif et financier tant que possible et au vu du dynamisme de notre tissu associatif, cela fonctionne !

Les élus de la majorité municipale

■ Groupe Agissons pour Montigny

C'est la rentrée !

La fête des associations qui aura lieu samedi 3 septembre de 13h à 18h à l'Espace Léonard-de-Vinci, sera l'occasion de nous retrouver dans une ambiance festive avec l'ensemble des bénévoles de notre Ville.

Vous connaissez notre attachement aux associations et notre volonté de les soutenir et de les accompagner.

Cela étant, le 13 juin dernier lors du conseil municipal, nous avons délibéré sur l'attribution d'une subvention à une association nouvellement créée dans la Ville. Deux points ont retenu notre attention :

- L'association a été subventionnée alors qu'elle n'était créée que depuis quelques mois.
- L'association en plus d'obtenir une subvention, dispose également d'un emplacement dédié pour ses activités et tenir une permanence deux fois par semaine.

Nous sommes attachés à l'équité et ne souhaitons nullement qu'une association soit privilégiée au détriment d'une autre.

Devant le nombre de responsables associatifs qui nous relatent leurs difficultés pour obtenir un local ou des subventions, il nous paraît important que des règles précises soient fixées et que nous soyons tous au fait des critères d'attribution des subventions et de mise à disposition de locaux. Ceci notamment afin d'éviter que des doutes puissent s'installer sur d'éventuelles situations de favoritisme ou de clientélisme.

Nous souhaitons enfin une bonne rentrée à l'ensemble de la communauté éducative de notre Ville, aux enfants, enseignants, agents municipaux et parents d'élèves, et à tous ceux qui travaillent quotidiennement au bien-être et à la réussite de notre jeunesse.

**Les élus d'opposition du Groupe Agissons pour
Montigny présidé par Modeste MARQUES**

Naissances

ABDELLI Nayla
ABOU EL NAY Adam
AHMADI Sama
ALBENQUE Téo
ALBERT MATHURIN Noé
ALLEMAND DEBERT Pierre
ARZAKANTSYAN Sophie-Lucé
BETTOYA Wassim
BONNARD Nolly
BOUDOUR Sawsemm
BOUGHIAS Younes
CHEREF Sélim
COGNOIS-MAEREL Alessia
COULIBALY Aly
CUQUÉMY Taylor
DA COSTA BAESSA CABRAL Noah
DAIGNAULT Noah
DANIEL Miya
DOUKANSI Ali
FALL Ramatoulaye-Koudy
FERCHACH Aya
GONÇALVES Asaëlle
GUIJARRO SANTAELLA Maëlie
GUILLAUBY BORGES Elya
ILUNGA NZONGOLA Mayron
JEBARI Sarah
KAMISSOKO Suleyman
LAHNA Rym
LUU STALIN Emma
MENDES DE CARVALHO Daylan
MOHAMI Yasmine
MOSTEGHANEMI Khadija
MUSSARD PEIXOTO Julianna
NOUMSI DONGMO Paola
OUATTARA Sinaly
OUNAMANE Davy
OUZAI Nourhene
OUZAI Zakariya
PAILLARD Marwan
PEREIRA SANCHES Jayloun
PERNAK Charlene Huynh An
RAZAFIMBAHOAKA Vakana
RIBEIRO DA SILVA Samuel
SAFAOUI Nayil
SIDIBÉ Djené
SOUAMY Hasnae
STAEBLER Pio
TAHRATI Anaëlle

Mariages

AKHERIB Mohamed et
BENAMARYasmine
JOLY Cyril et
VENDROT-GALLOT Aline

Décès

BENMEHENNI
épouse DEBABI Chikha
BOUDET Jean-Claude
BRUNA épouse BAROIN Jacqueline
DE MARCHI
épouse ANDRIGHETTI Adelina
LUIZ CARLOS GONZALEZ NANDE
M'ZE épouse YOUSOUF Mariama
MÉZIANE Karim
PÉRIÉ épouse BAUGET Véronique
PIERRE Daniel
SEYMANDI Anne

A SAVOIR

ACCUEIL PETITE ENFANCE

Les séances du LAEP (lieu d'accueil enfants/parents) reprennent mardi 20 septembre. Ces accueils sont réservés aux enfants de moins de 4 ans et à l'un de ses parents. Ils ont lieu dans la salle de jeux du relais Petite Enfance les mardis matins (hors vacances scolaires) de 9h à 11h, sans inscription.
Plus d'infos 01 30 26 30 26.

ÊTRE VOLONTAIRE AUX JO 2024

Vous souhaitez candidater comme volontaire aux Jeux Olympiques et Paralympiques (JOP) en 2024, vivre une aventure unique et transformer cette "expérience bénévole" en véritable plus-value professionnelle et personnelle ? La Région Ile-de-France participe à la campagne de recrutement de volontaires. Vous aurez 18 ans révolus au 1^{er} janvier 2024, vous maîtrisez l'une des deux langues officielles des jeux, à savoir le français et/ou l'anglais, vous vous engagez pour une durée d'au moins 10 jours, consécutifs ou non. Fin 2022/début 2023, Paris 2024 vous contactera pour vous inscrire sur la plateforme officielle de Paris 2024 avant le lancement de la campagne grand public.
Plus d'infos : www.paris2024.org/fr/volontaires/

IMPÔTS

Pour toute question concernant votre avis d'imposition, plusieurs solutions s'offrent à vous :

- appeler le 0 809 401 401 (service gratuit + prix d'un appel local) ou consulter le site impots.gouv.fr ;
- Rendez-vous à la Maison France Services, 2 résidence de la gare, sur RDV (tél. 01 86 23 06 45) du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h à 17h (fermeture au public le vendredi matin et réouverture à 14h le vendredi) ;
- obtenir des réponses par téléphone (rubrique « Contact et RDV » en haut de la page d'accueil du site impots.gouv.fr) ou par messagerie (messagerie sécurisée accessible depuis votre espace particulier sur impots.gouv.fr) ;
- prendre rendez-vous par téléphone ou en ligne sur www.impots.gouv.fr (depuis votre espace particulier, rubrique « mes contacts » ou, sans authentification, rubrique « Contact et RDV » en haut de la page d'accueil du site).

PANNEAUX SOLAIRES

Dans le cadre de son Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET), la communauté d'agglomération Val Parisis propose désormais aux particuliers et aux professionnels une cartographie du potentiel solaire des toitures de son territoire. Pour tester votre toiture, rendez-vous sur valparisis.fr (rubrique Les Grands Projets, la Transition énergétique, puis « Le cadastre solaire »).

PRATIQUE

Mairie : 14, rue Fortuné-Charlot - BP 90237 - 95370 Montigny-lès-Cormeilles (adresse postale).

Centre administratif Picasso : 3, avenue Aristide-Maillol, 01 30 26 30 26.

Services techniques et d'urbanisme : • Permanence urbanisme le mardi de 14h à 19h30. 127, rue de la République, 01 30 26 30 26. **Permanences des élus** : • Permanence du Maire sur rendez-vous au 01 30 26 30 03.

Les adjoints vous reçoivent sur rendez-vous, au 01 30 26 30 26 ou sur www.montigny95.fr rubrique *Nous contacter* (bien préciser la question qui vous préoccupe).

RÉPARATION DE VÉLOS

De fin août à fin octobre 2022, Val Parisis met en place des ateliers gratuits de réparation de vélos au sein des gares routières de Montigny-Beauchamp, Ermont-Eaubonne et Corneilles-en-Parisis. A Montigny, rendez-vous devant la gare de Montigny-Beauchamp les mardis 30 août, 20 septembre, 11 octobre et 25 octobre de 15h30 à 18h30.

SEINE-AVAL : ENQUÊTE PUBLIQUE

Une enquête publique relative à la réhabilitation de la clarifloculation (procédé de traitement chimique-physique des eaux usées qui permet de filtrer les particules en suspension) et du stockage de chlorure ferrique de la station d'épuration Seine Aval se déroulera du 30 septembre au 31 octobre 2022 inclus dans les communes riveraines.

A Montigny, le dossier d'enquête publique sera consultable au Centre technique municipal, 127 rue de la République, les lundis, mercredis et jeudis de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h, le mardi de 13h30 à 20h, et le vendredi de 8h30 à 12h puis de 13h30 à 16h30.

UN GUIDE CONTRE LES ESCROQUERIES

Quelles sont les escroqueries et fraudes du moment ? Comment ne pas se faire piéger ? Comment réagir ? C'est pour répondre à ces questions que le guide de prévention contre les arnaques a été actualisé à la mi-juillet par le Ministère de l'économie. Pendant la crise sanitaire, de nombreuses fraudes ont été constatées. Pour lutter contre la recrudescence de ce phénomène, l'Etat propose pour la 2^{ème} année consécutive un guide qui se présente sous la forme de fiches des principales fraudes comme l'achat en ligne, ou la souscription de crédit, avec des "to-do lists" à suivre pour les éviter. Usurpation d'identité, faux sites administratifs, escroqueries aux chèques, détournement de virement : la Task-Force nationale de lutte contre les arnaques reste mobilisée pour faire cesser ces pratiques et les sanctionner.

Restons vigilants. Retrouvez le guide sur le www.economie.gouv.fr

VACCINATION PUBLIQUE

La prochaine séance de vaccination publique aura lieu, mercredi 14 septembre de 17h30 à 19h, au 13 bis rue Elsa-Triolet. L'accès est libre, gratuit, sans rendez-vous. Les vaccinations sont assurées par le Dr VIAL. Se munir de son carnet de santé.
Plus d'infos : 01 30 26 30 26.

FÊTE DES ASSOCIATIONS

SAMEDI
03
SEPT
2022



 Ville de
Montigny
Lès Corneilles

13h >
18h

ESPACE LÉONARD-DE-VINCI ET COSEC
(ENTRÉE RUE AUGUSTE-RENOIR)

WWW.MONTIGNY95.FR